



EN BREF :

- Message important.
- À l'agenda.
- Délai avant la récolte.
- Degrés-jours et développement.
- Météo de 2010 à 2012.
- En cas de grêle.
- Phytotoxicité et coup de soleil.
- Rognage.
- Maladies observées et interventions.
- Liens vers les sujets déjà traités.
- Références.

MESSAGE IMPORTANT

L'**avertissement No 13** couvrira une période de **deux à trois semaines**. Par contre, les conseillers demeurent sur le terrain et leurs observations nous sont rapportées hebdomadairement.

À L'AGENDA

Filets

Pour ceux d'entre vous qui installent des filets, vous devrez prévoir cette opération pour bientôt dans les secteurs les plus chauds. En effet, un début de véraison (stade 35) a été observé dans quelques régions (Laurentides et Montérégie) sur des cépages très hâtifs tels Baltica, Skandia et Foch (Montérégie!). Si vous n'êtes pas prêts, les oiseaux, eux, le seront!

Rendement et qualité

Pour les viticulteurs qui optent davantage pour la production de fruits de qualité que le rendement total, le dégrappage devrait être mis à l'agenda pour bientôt. Malheureusement, aucune donnée technique n'est disponible pour connaître le nombre de grappes à laisser par plant. On tentera d'établir un équilibre entre la quantité de feuilles et le nombre de grappes. Trop de grappes pour pas assez de feuilles résulteront en des fruits de plus petit calibre.

DÉLAI AVANT LA RÉCOLTE

Fongicides Protectants					
Nom	Maladies visées	Délai (jours)	Nom	Maladies visées	Délai (jours)
Gavel	1	66	Captan	4,5	7
Polyram	1,4	45	Ferbam	4	7
Huile de pulvérisation	2	14	Maestro	1,4,5	7
Dithane	1	30	Supra Captan	1,4,5	7
Manzate	1	30	Cuivre	1,2,4,5	1
Penncozeb	1	30	Folpan	1,4,6	1
Soufre	2	21	Milstop	2	0
Quintec	2	14	Serenade	2,3	0
Regalia Maxx	2,3	0	Tivano	1	NA
Vivando	2	14	Phostrol	1	0
Fongicides Curatifs					
Nom	Maladies visées	Délai (jours)	Nom	Maladies visées	Délai (jours)
Rovral	3	ND	Pristine	1,2,3,4,6	14
Ridomil	1	66	Revus	1	14
Presidio	1	21	Sovran	1,2,4	14
Flint	2,4	14	Inspire	2	7
Lance/Cantus	2	14	Scala	3	7
Switch	3	7	Elevate	4	7
Nova	2,4,6	14	Vangard	4	7

1= Mildiou, 2= Blanc, 3= Pourriture grise, 4= Pourriture noire, 5= Excoriose, 6= Anthracnose

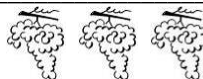
DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 1^{er} août 2012 en moyenne selon les régions.

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 1 ^{er} août	Gains des 2 dernières semaines	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal- Cliche
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	508,0	133,0	ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer, Saint-François	688,0	152,6	33/33/33 (31 juillet)
Centre-du-Québec : Saint-Winceslas, Tingwick	783,5	146,4	ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien, Scott	677,4	135,2	33/ND/ND (25 juillet)
Etrie : Lennoxville, Magog, Richmond	732,8	138,6	33-35/33/33 (31 juillet)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette	733,4	139,5	ND
Laurentides : La Macaza, Mirabel, Oka	761,3	138,6	35/33/ND (31 juillet)
Mauricie	689,5	137,1	ND
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe, Verchères	824,2	146,3	33-35/33/ND
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde	848,0	148,0	33-35/33/ND
Outaouais : Chénéville, Luskville, Montebello	758,8	141,7	ND
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	595,9	119,3	ND/ND/33 (30 juillet)

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC.

ND : Donnée non disponible



Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz.



33 : Fermeture de la grappe



35 : Véraison

MÉTÉO DE 2010 À 2012

Si vous désirez obtenir des informations statistiques sur le cumul des degrés-jour en base 10 ou encore sur les températures minimales et maximales de même que sur les précipitations pour les années 2010, 2011 et 2012, veuillez cliquer sur le lien suivant :

http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/VIG/Cumul_degrés-jour_et_prcipitations_vigne_2010_à_2012.xls

EN CAS DE GRÊLE

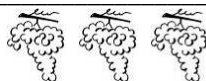
Attention! Les conditions météorologiques instables des derniers temps et celles à venir pourraient entraîner des orages violents, donc des risques accrus de grêle! Les blessures causées aux fruits par les grêlons représentent une excellente porte d'entrée pour plusieurs maladies, dont la pourriture blanche.

Cette pourriture blanche (*Coniella diplodiella*), aussi appelée « rot blanc » ou « coître de la vigne », **pourrait se développer sur les baies après la véraison, si elles-sont blessées**. Les insectes et tous les agents, dont la grêle, qui peuvent causer des blessures aux raisins favoriseront le développement du champignon. Ce dernier se développe sur les blessures et provoque le dessèchement des raisins. **Un traitement au cuivre**, au folpet ou au captane **dans les 24 heures suivant l'évènement protégera les baies**. Dépassé ce délai de 24 heures, le traitement n'est plus efficace, puisque le champignon a eu suffisamment de temps pour infecter les fruits.

PHYTOTOXICITÉ ET COUPS DE SOLEIL

Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître lors de périodes de chaleur comme nous en connaissons présentement. Attention aux produits que vous utilisez et au moment auquel vous faites vos applications. Plusieurs produits (soufre) sont non recommandés à des températures supérieures à 27 °C.

Attention lors de l'opération d'effeuillage à laisser des feuilles qui protégeront vos grappes contre les coups de soleil. L'apparence de cette problématique peut être comparée à un début de pourriture noire.



ROGNAGE

Le rognage permet d'éliminer la partie supérieure des rameaux afin de permettre une meilleure aération et une plus grande pénétration de la lumière sur le rang et entre les rangs. Il permet aussi d'éliminer les jeunes feuilles et pousses qui sont plus sensibles aux diverses maladies. Par contre, ATTENTION à ne pas trop enlever de feuillage, puisque les raisins ont besoin de quelques feuilles au-dessus des grappes pour bien mûrir. Habituellement, 8 à 12 feuilles sont suffisantes.

MALADIES OBSERVÉES ET INTERVENTIONS

Toutes les maladies communes (anthracnose, mildiou, pourriture noire, pourriture grise et rougeot) ont maintenant été observées à différents niveaux (en progression et stable) sur diverses parties de la vigne, et ce, dans la majorité des régions. La protection est donc toujours de mise. Heureusement, certains produits sont efficaces contre plusieurs maladies. Consultez le bulletin d'information [No 05](#) du 7 juillet 2011 pour obtenir des renseignements à ce sujet (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05vig11.pdf>) et le [Guide de protection de la vigne 2012](#).


Une bonne aération, par une taille adéquate sur le rang et un désherbage au sol, défavorisera les maladies qui se développent en conditions humides et pourraient ainsi faire diminuer le nombre de traitements avec les fongicides. Pour plus d'informations sur les conditions propices au développement des maladies et les produits utilisables, référez-vous aux avertissements précédents.

Moisissure grise

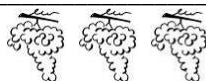
Le développement rapide de cette maladie, lors de conditions propices (présence d'eau, humidité relative élevée d'au moins 90 % et température variant entre 1 et 30 °C avec un optimum à 18 °C) durant la maturation du raisin, **peut entraîner une dépréciation de la récolte et une baisse de la qualité du vin.**

On peut observer les symptômes de la maladie sur toutes les parties de la plante : feuilles vertes, baies, pédoncule et rafle du raisin (flétrissement et chute des fleurs). Les tissus sains, tout comme ceux blessés, peuvent être affectés. Les meilleurs sites d'attaque du champignon sont des tissus sont blessés à la suite d'autres maladies tel le blanc ou par des **phénomènes météorologiques comme la grêle**. Portez une attention particulière aux cépages dont les grappes sont serrées. Les pinots et le Seyval blanc seraient très sensibles à cette maladie.

Malheureusement, les symptômes de la maladie apparaissent sur les grappes au moment de la véraison jusqu'à la récolte, où il est souvent difficile d'intervenir (délai avant la récolte à respecter). **Plus les baies avancent en maturité, plus elles deviennent sensibles à la pourriture grise. Mieux vaut prévenir en protection avant la fermeture de la grappe (stade 33) que d'essayer de guérir tardivement en éradication!**

Pour les vignobles sous régie biologique , le SERENADE est homologué contre cette maladie. Le cuivre appliqué en protection contre le blanc pourrait aussi avoir une certaine efficacité.



Il faut porter une attention particulière aux produits appliqués pour protéger le vignoble contre ce champignon. En effet, il **s'adapte facilement** et la **résistance** aux produits systémiques (ELEVATE, PRISTINE, ROVRAL, SCALA et VANGUARD) **peut apparaître rapidement**. Faites une bonne rotation des produits (matières actives) durant une même saison et entre les saisons si possible.



Blanc

Lors de votre dépistage, surveillez les parties des plants à l'ombre comme le dessous des feuilles, car ce champignon n'aime pas le soleil!

Les risques sont considérés élevés pour l'ensemble des régions (accumulation de 700 degrés-jours base 6 depuis le stade pousse verte). Le « danger » est maintenant bien présent pour la majorité des cépages. Des symptômes sur feuilles et grappes ont commencé à être observés dans toutes les régions.

Le niveau de protection devrait être ajusté selon l'historique et la sensibilité des cépages présents dans votre vignoble ainsi qu'en fonction des précipitations et du développement des grappes. Pour la majorité des produits protectants, le lessivage survient après 20 à 25 mm de pluie, sauf dans le cas du cuivre  et du soufre  qui se produit généralement après environ 10 mm, ce qui peut arriver rapidement lors d'orages violents.

Il est important de traiter AVANT la pluie même si le produit risque d'être délavé. Comme le mentionne très bien une agronome : « **Traiter en protection après la pluie c'est comme ouvrir son parapluie une fois la pluie terminée...** ».

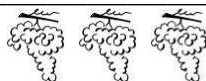
Régions	Montréal-Est, Montréal-Ouest	Centre-du-Québec, Estrie, Laurentides	Capitale-Nationale, Chaudière- Appalaches	Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac- Saint-Jean
Date moyenne du stade pousse verte (6)	9 mai 2012	15 mai 2012	18 mai 2012	23 mai 2012
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6	1126,7	1022,8	951,9	779,0

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC. Les mêmes stations météo que pour les stades phénologiques sont utilisées.

Pour plus d'informations sur le cycle du blanc, consultez le document intitulé « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) ».

LIENS VERS LES SUJETS DÉJÀ TRAITÉS

Consultez l'avertissement [No 09](#) du 27 juin 2012 pour une liste de sujets traités dans les avertissements précédents (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a09vig12.pdf>).



DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- Fongicides homologués contre diverses maladies de la vigne et Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires – Fongicides : avertissement **No 06** du 8 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>).
- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAG pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 22 mai 2012.
- VIGNE, Guide de protection 2012 : <http://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/vigne--guide-de-protection-2012/p/PPTF0112>.
- IRIIS phytoprotection : <http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>. Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- [Méthodes de protection des cultures contre le gel.](#)
- [Irrigation des fraisiers pour les protéger contre le gel : techniques efficaces.](#)

<http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
109, rue Saint-Charles, bureau 1,01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – vigne – 2 août 2012

